

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
12 octobre 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 10.6

**Aménagement d'une remise
communale pour
l'association IMPACT
KARATÉ 31**

Etude de faisabilité

L'an **deux mille dix-huit** et le **22 octobre**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU, Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, AMOUROUX, LIVOTI, PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (Proc.), M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO.

Absentes excusées : Mme DALLA-ZANNA (Proc. à Mr SANS), Mme TOUZANNE (Proc. à Mme AIMONE-CAT).

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le club local de Karaté, en pleine croissance, est très à l'étroit dans le dojo actuel et demande la possibilité d'utiliser une autre salle.

Monsieur le Maire ajoute que toutes les salles communales sont déjà très occupées par les autres associations et qu'il serait peut-être opportun d'utiliser une remise communale désaffectée et précise qu'il faut d'abord faire une étude de faisabilité.

Il propose de solliciter, à cet effet, le Cabinet d'architectes JP FAURÉ - J GRAU de SAINT-GAUDENS qui a déjà fait des études similaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer quant à cette étude de faisabilité.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de confier l'étude de faisabilité, pour la transformation de la remise communale, au cabinet d'architectes JP FAURÉ - J GRAU de SAINT-GAUDENS.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **25 octobre 2018**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **23 octobre 2018**

Le Maire,
Christian SANS

